

Commune de Molenbeek-Saint-Jean

Service de l'Urbanisme
Rue Comte de Flandre, 20
B - 1080 BRUXELLES

Bruxelles, le 10/07/2026

N/Réf. : MSJ20270_JUIL2026_PU
Gest. : XX/XX
V/Réf. : PU-39153
Corr: Rachida Benmerieme
NOVA : 12/PU/2004463

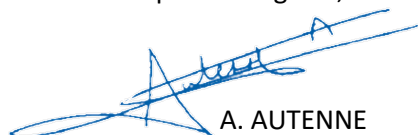
MOLENBEEK-ST-JEAN. Rue du Comte de Flandre, 34
(= partiellement en zone de protection de l'Hôtel communal de Molenbeek-Saint-Jean et de l'Ancien magasin Cent mille chemises)
PERMIS D'URBANISME : régularisation des châssis et la modification de la couleur de la façade avant
Demande de la Commune du 09/07/2026

Mesdames, Messieurs

Faute de pouvoir réunir le quorum de présence nécessaire (CoBAT, art. 11, § 2), la CRMS ne rendra pas d'avis sur la demande sous objet.

La procédure peut néanmoins se poursuivre, sans qu'il y ait lieu de tenir compte d'un avis rendu hors délai (CoBAT, art. 126 §3).

Nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs


A. AUTENNE
Secrétaire


S. VAN ACKER
Président

c.c.: ndeswaef@urban.brussels ; hlelievre@urban.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advises@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; urbanisme@molenbeek.irisnet.be ; ep-oo@molenbeek.irisnet.be ; benmeriemr@molenbeek.brussels